

Commission Immobilière

du 20 novembre 2015

Point d'étape sur les projets immobiliers Saint-Nazaire et Montoir

Ce matin se tenait la 1ère Commission immobilière du CHSCT44 sur le sujet.

Les représentants des syndicats se sont étonnés de ne pas avoir à leur disposition les documents suffisants pour préparer cette réunion :

- Pas de plan du RDC du bâtiment De Gaulle,
- Plans insuffisamment détaillés (ni cote, ni surface des bureaux, ni nombre d'agents par bureau, ...),
- Pas de compte-rendu des groupes de travail qui se sont tenus sur le sujet, ...

La DRFiP44 justifie l'absence de documents ou leur incomplétude par le fait que ces projets sont évolutifs. C'est ce que les syndicats ont répondu : un projet par NATURE est évolutif !

**DEVANT L'IMPOSSIBILITÉ DE TRAVAILLER DE
MANIÈRE CONSTRUCTIVE, LES REPRÉSENTANTS ONT
DÉCIDÉ DE QUITTER LA SÉANCE.**

La prochaine commission immobilière aura lieu le 17 décembre. A cette date, les conclusions de la cellule de sécurité de Bercy devraient en outre être connues.